



Installation de notre curé, le père Xavier

Dimanche 27 septembre notre évêque est venu installer le père Xavier Géron dans sa nouvelle charge de curé de notre unité pastorale.

Devant une assemblée nombreuse, Mgr Dufour a remis solennellement l'évangile au père Xavier, puis lui a fait renouveler ses promesses sacerdotales: c'est avec émotion que ce dernier a reformulé les vœux qu'il avait faits lors de son ordination.

A la suite de cela, Mgr Dufour a prêché sur la parabole de l'évangile qui nous invite à dire OUI à Dieu. Qu'est-ce que dire OUI à Dieu aujourd'hui, ici et maintenant ? OUI à la vérité de Dieu ? OUI à l'amour vrai de Dieu ?

Il nous a donné trois pistes:

Dire OUI à Dieu, c'est lui dire « OUI, je t'aime ». Il est bon, n'est-ce pas, de dire « Je t'aime » à celui ou celle qu'on aime. Dire « Oui je t'aime » fortifie l'amour. Ecoutez Jésus vous dire « Je t'aime » et dites-lui que vous l'aimez.

Dire OUI à Dieu, c'est lui dire : « Je te fais confiance », c'est dire OUI à l'Esprit Saint. L'Esprit Saint met en nous une aspiration à faire le bien, tandis que le démon met en nous une aspiration à faire le mal. Que choisissez-vous ? OUI au démon, ou OUI à l'Esprit Saint ? Dire OUI à l'Esprit Saint, c'est lui dire, comme Marie, « je te fais confiance ». C'est souvent, comme le OUI de Marie, un OUI à l'impossible. Avec Marie, faites confiance et dites OUI à l'Esprit Saint.

Dire OUI à Dieu, c'est lui dire : « Je veux ce que tu veux et je le ferai ». Dire OUI à Dieu, c'est écouter la petite voix qui est en moi et qui me dit : « Fais le bien ». Dire OUI à Dieu, c'est lui répondre : « Oui, je le ferai. Oui je ferai de toute ma vie une réponse d'amour à ton amour ». Même si un jour vous avez dit non à Dieu, vous pouvez revenir à lui et lui dire : « OUI Seigneur, je ferai ce que tu veux ».



La fête de la Saint Maurice

Nous avons vécu une St Maurice particulière, mais joyeuse et fervente: la procession extérieure a été supprimée à cause des décrets sanitaires et de l'orage!

Nous nous sommes donc abrités et confinés dans l'église et notre "centurion" a dû se contenter d'un tour de procession intérieure.



La rentrée du caté :

Ce samedi 26 septembre s'est effectuée la rentrée du catéchisme pour l'ensemble de notre groupement paroissial : les parents étaient conviés à venir inscrire leurs enfants pour découvrir une nouvelle organisation.

Il paraît en effet de plus en plus important que les parents entourent et encouragent leurs enfants dans la connaissance de Jésus. De même qu'on ne peut apprendre à parler une langue en se cantonnant à 1h d'enseignement par semaine, de même la connaissance de la foi requiert plus qu'une rencontre hebdomadaire. Elle suppose nécessairement un environnement propice. L'exemple des parents est indispensable car c'est leur manière de vivre qui donne crédit à ce qu'ils désirent transmettre. Quand un enfant voit ses parents prier à genoux ensemble, il ne peut que reconnaître que Dieu c'est sérieux.

Le déroulement du calendrier se fera donc sur un rythme mensuel au cours duquel plusieurs types de rencontres seront proposées : le dimanche matin à 9h30 à Pélissanne, parents avec enfants, pour terminer par la messe à 11h. Puis une séance à la maison, ensuite une séance avec les catéchistes, puis de nouveau à la maison, puis de nouveau le dimanche tous ensemble. Ainsi pourra-t-on vivre une vraie catéchèse familiale qui portera du fruit.

Les dates des rencontres du dimanche jusqu'à Noël sont les suivantes : dimanche 4 octobre 2020 ; dimanche 8 novembre 2020 ; dimanche 6 décembre 2020.

Un grand merci à tous les parents enthousiasmés par cette expérience et aux catéchistes bénévoles dont l'expérience et l'ardeur missionnaire demeurent pleines de joie.

Il est toujours possible de s'inscrire : venez ce dimanche 4 octobre à 9h30 à la chapelle des Pénitents, place Pissavis et à la messe de 11h à Pélissanne.

PS: Pour les familles de Lançon, une organisation locale se mettra en place dès que suffisamment d'enfants seront inscrits.

La rentrée de l'aumônerie

Malgré un début d'année plutôt complexe, la rentrée de l'aumônerie s'est bien déroulée le samedi 27 septembre dans un climat apaisé et convivial. Une trentaine de jeunes étaient au rendez-vous !

Ce fut tout d'abord l'occasion de retrouvailles après un temps prolongé sans rencontres. Nous avons ainsi commencé cette rencontre par un temps de prière en nous tournant vers Dieu, Source de vie. Car c'est en puisant à cette Source intarissable que l'aumônerie peut devenir source de vie pour chacun. —>

Par la suite nous avons eu un temps d'échange et de questions qui s'est achevé par une louange avec des chants dynamiques et joyeux !

Enfin, une fois la séance d'aumônerie terminée, il y a eu une rencontre avec les parents. Ce fut l'occasion de redonner plusieurs informations sur le déroulement de l'année, les objectifs de l'aumônerie... et de répondre aux diverses questions qui étaient posées.

Damien Monnot



Bienvenue à Stéphane, jeune séminariste qui sera avec nous chaque week-end.



'Bonjour à tous et à toutes,

C'est avec joie que j'écris ces lignes, pour me présenter à vous, chers paroissiens. Je suis Stefan Scicluna, 25 ans de l'île de Gozo, Malte. Je suis séminariste en notre diocèse d'Aix-en-Provence et Arles. Je suis venu en France pour découvrir la vie de l'église en Provence en 2018 à l'invitation du Père Joseph Farrugia, qui était avec vous après le décès du cher Père Thierry Destremau.

Après avoir décidé de rester ici, j'ai complété l'année propédeutique au Séminaire Saint-Luc d'Aix-en-Provence et en septembre j'ai commencé la première année du séminaire. Cette année, j'ai été envoyé ici pour faire une expérience dans la vie paroissiale pendant les week-ends.

Quelque chose à propos de moi... j'aime la musique classique, la poésie et l'histoire des beaux-arts. Pendant mon temps libre, j'aime nager. J'aime découvrir différentes cultures et traditions, je trouve cela très enrichissant.

Aide aux associations accueillant des futures mamans en difficulté

La Quête pour la Mère et l'Enfant qui a lieu chaque année au moment de la fête des mères n'a pas pu se faire à cause de l'épidémie de Covid, privant ces associations d'un part importante de leurs ressources : pour aider ces associations qui ont un besoin urgent de moyens financiers, vous pouvez faire un don en ligne , ou par chèque, à la ou les association(s) de votre choix que notre AFC avait aidées les années précédentes :

La Maison de Marthe et Marie

<https://www.martheetmarie.fr/>

3 rue du Gavouet 27950 Saint Marcel

Tom Pouce

<https://lamaisondetompouce.com/>

BP 90, 77 253 Brie Comte Robert Cedex

Magnificat Accueillir la Vie

<https://www.magnificat.asso.fr/>

2, rue Charles Gille - 37 000 Tours

Merci d'avance pour
votre générosité et
pour votre aide !

Dates à retenir pour le mois d'octobre:

- Mardi 6 octobre => Messe à La Barben à 9h00
- Mercredi 7 octobre => Première rencontre des « Enfants Adorateurs » de 16h30 à 17h à l'église de Pélissanne. Ces rencontres auront lieu le premier mercredi de chaque mois (=> 4 novembre, 2 décembre...). Tous les enfants à partir de 4 ans sont conviés.
- Mercredi 7 octobre => Messe à Pélissanne à 19h pour commémorer le 75ème anniversaire de la recommandation de la commune à la Vierge Marie. En effet en 1945, l'abbé Empereur avait demandé à la Vierge qu'elle protège Pélissanne des exactions des troupes allemandes. Notre village ayant été épargné, l'abbé a fait ériger en action de grâce une statue à la Vierge Marie, non loin des arènes.
Après la messe, nous nous y rendrons, avec des flambeaux, sans contrevenir aux décrets sanitaires. Le père Xavier renouvellera la consécration de nos paroisses à Notre Dame.
- Jeudi 8 octobre => Groupe de lecture animé par le Père jésuite François Xavier LE VAN sj
"réflexion-échange" autour du livre "Jésus, approche historique" de José Antonio Pagola. Les participants se retrouvent 1 fois par mois, aux Pénitents Gris, le jeudi sur 2 créneaux horaires : 14h30-16h00 ou 20h30-22h00
Méthode:
* Un binôme de lecteurs résume le chapitre
* Présente ses découvertes et étonnements
* Pose les questions inspirées par la lecture
* Débat animé par le Père Le Van sj
Dates: 8 octobre, 5 novembre, 10 décembre 2020, 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 6 mai, 3 juin 2021
- Dimanche 11 octobre => Quête pour le Bénin (voir page suivante)
- Mercredi 21 octobre => Messe à 19h à Aurons
- Samedi 31 octobre => Messe anticipée de la Toussaint, à 18h30 à Lançon
- Dimanche 1^{er} novembre => Messe de la Toussaint, à 11h à Pélissanne
- Lundi 2 novembre => Messe des défunts à 8h30 à Pélissanne
à 11h30 à Aurons
à 18h30 à Lançon
- Mardi 3 novembre => Messe des défunts à 9h à La Barben

Attention! Changement de date! C'est le 19 décembre que Mgr Dufour viendra à Lançon pour la bénédiction de l'église restaurée, et non pas en octobre comme initialement annoncé. Le même jour, il célébrera la confirmation des jeunes. (17h confirmations, 18h30 bénédiction des travaux.)

Hommage à Thierry Destremau, notre berger cher à nos cœurs

Père Thierry Destremau nous a quittés le 2 octobre 2019.

Déjà un an de Paradis...

Dans son ciel d'amour, sa lumière brillera toujours
dans le cœur des Gens du Voyage .

Il a su apporter joie et bonheur dans nos cœurs.

Qu'il connaisse un repos bien mérité.

Que l'amour et la grâce de Marie l'enlacent
et apportent du bonheur dans la famille Destremau.

Amen

Avec toute notre amitié, Berthe Saccardi et Les gens du voyage



Association Au Cœur Des Enfants du Bénin

Le dimanche 11 octobre, Freddy présentera à la fin de la messe son association, **Au Cœur Des Enfants du Bénin**, soutenue par plusieurs d'entre nous.

Comme vous le savez, son village de Hlodo situé dans la région de Lokossa, a accueilli les scouts de Salon Pélissanne l'été dernier. Des travaux d'amélioration du centre culturel et un spectacle avec les villageois ont pu être réalisés pendant ce séjour.

Aujourd'hui, nous revenons pour solliciter votre générosité.

Depuis presque 10 ans, le village a mis en place un partenariat avec la France, ce qui a permis la construction du centre culturel à Hlodo. Ce centre soutient la scolarité des enfants du village par des cours du soir, la prise en charge financière des fournitures scolaires et d'une partie des frais de scolarités, un petit-déjeuner par jour, et la réalisation de spectacles avec les villageois.

Cette été, les dernières aides régulières se sont tariées et les enfants n'ont plus les soutiens financiers qui leur permettaient d'aller à l'école.

C'est pourquoi nous faisons un large appel aux **parrainages** et aux bonnes volontés qui voudraient rejoindre notre association pour **organiser des événements et collectes en France**.

La scolarité annuelle d'un enfant en primaire revient à 100€, celle d'un collégien à 150€. Grâce à vos dons, vous donnez un avenir à ces enfants. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Au Cœur des Enfants du Bénin, Association loi 1901

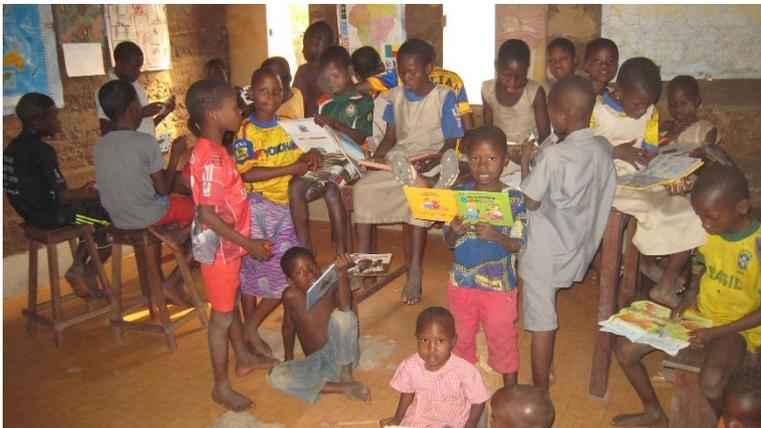
Siret : 88934453700010

RNA : W131015579

Siège social : 16 rue Nostradamus 13300 Salon de Provence

Président : Frédéric Zomaitohoué Houessou

Secrétaire : Brigitte Crouail



06 07 58 53 06



www.au-coeur-des-enfants-du-benin.fr



assoc.enfantsdubenin@gmail.com



facebook.com/Au-coeur-des-enfants-du-Bénin

ACTUALITE LOI DE BIOETHIQUE

Où en est le projet de loi dans le calendrier législatif ?

Le projet de loi de bioéthique, après avoir été voté en 1^e lecture par l'Assemblée nationale, puis, amendé en 1^e lecture par le Sénat, a été voté en 2^e lecture par l'Assemblée Nationale, en catimini dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, en présence d'un nombre ridicule de députés (60 voix pour, 37 contre et 4 abstentions).

Il doit passer à nouveau devant le Sénat au mois de janvier 2021, et en cas de désaccord persistant entre les deux assemblées, une commission mixte paritaire se réunira pour élaborer un texte qui sera voté à nouveau avec voix prépondérante pour l'Assemblée Nationale. Autant dire que le processus législatif est loin d'être terminé !

Quelles sont les mesures décidées en 2^e lecture par l'Assemblée Nationale ?

- ◆ La PMA pour toutes les femmes (seules ou en couple) sera remboursée par la Sécurité Sociale (contrairement à ce qu'avait voté le Sénat)
- ◆ Les femmes pourront demander la conservation de leurs ovocytes sans motif médical (ce qui est très coûteux et illusoire dans la mesure où une grossesse tardive avec FIV a peu de chance de réussir)
- ◆ La conservation des gamètes par des Etablissements à but lucratif est autorisée (ce qui ouvre bien la porte à un marché)
- ◆ La création de chimères homme/animal pour la recherche reste autorisée

En revanche, les députés ont rejeté :

- ◆ La technique de la ROPA (réception de l'ovocyte de la partenaire)
- ◆ Le DPI-A (diagnostic préimplantatoire avec recherche d'anomalies chromosomiques sur les embryons)

Mais la mesure nouvelle la plus discutable est l'adoption surprise d'un amendement permettant l'interruption médicale de grossesse (IMG) en cas de « détresse psycho-sociale ». Or l'IMG, contrairement à l'IVG, est possible jusqu'au terme de la grossesse, ce qui revient à autoriser le sacrifice d'un enfant viable et bien portant jusqu'au dernier jour de la grossesse, au motif très large et peu défini de « détresse sociale » !

Un projet de loi qui n'a donc rien d'éthique

De nombreux français ne sont pas bien informés sur ces sujets complexes et ne réalisent pas la gravité des conséquences humaines et économiques de ce projet de loi :

- ◆ Humainement, ce projet opère un véritable basculement de la filiation en la déconnectant de la réalité biologique puisque deux femmes pourront être déclarées mères d'un même enfant à l'état-civil, enfants qui seront à jamais privés d'un père ; plus tard d'autres enfants seront à leur tour privés d'une mère, car comment ne pas s'attendre à ce que la GPA soit ensuite facilitée pour les hommes en couple, en invoquant l'égalité avec les femmes ? Il faut ajouter à toutes ces transgressions des droits élémentaires des enfants, l'absence de respect des embryons humains qui sont considérés comme un matériau de laboratoire
- ◆ Economiquement parlant, ces mesures vont engendrer des coûts non maîtrisés pour la Sécurité Sociale, alors que notre système de santé a tant d'autres besoins urgents ; les conditions de mainmise de laboratoires privés sur le marché de la procréation vont être ainsi mises en place. La gratuité des dons de gamètes deviendra impossible car il n'y a déjà pas assez de dons pour les couples hétérosexuels très peu nombreux qui, en raison d'une maladie, font appel à un don extérieur.

Nous avons donc le devoir de protester contre ce projet de loi et d'informer ceux qui nous entourent de ses graves conséquences. Il nous faut agir auprès de nos élus et nous faire entendre.

Le Collectif Marchons Enfants nous invite à manifester à nouveau **le samedi 10 octobre** dans chaque département. Pour les Bouches-du-Rhône, la manifestation aura lieu à Aix : rdv à 15h à la Rotonde.

Vous êtes invité à participer largement à cette manifestation dont l'objectif est partagé et soutenu par les évêques de France et notamment par Monseigneur Dufour.

Si nous nous taisons, les pierres crieront !!!

**MANIFESTATION CONTRE LE PROJET DE LOI DE BIOETHIQUE SAMEDI 10 OCTOBRE A AIX
PROJET DE LOI DE BIOETHIQUE : BEAUCOUP DE QUESTIONS, MAIS PAS D'ETHIQUE !**

En permettant la procréation médicalement assistée (PMA) à toutes les femmes, La loi de bioéthique va permettre la naissance d'enfants sans père, est-ce juste alors que la Convention internationale des Droits de l'enfant (signée par la France) dit que tout enfant a le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, et que la présence d'un père joue un rôle important dans l'équilibre d'un enfant ?

La loi prévoit le remboursement de la PMA par la sécurité sociale : la société doit-elle prendre en charge les projets de personnes qui ne souffrent d'aucune pathologie, alors que notre système de santé manque cruellement de moyens? Ne vaudrait-il pas mieux mener une politique de prévention de l'infertilité qui semble bien urgente aujourd'hui?

Les femmes seules pourront demander la PMA. Est-ce une bonne chose de multiplier les familles monoparentales qui sont plus fragiles et qui ont besoin d'être aidées ?

On manque déjà aujourd'hui des gamètes nécessaires au petit nombre de couples qui, pour raison médicales, ont besoin d'un donneur extérieur. Avec la PMA POUR TOUTES, les besoins seront bien plus importants. La gratuité des dons va disparaître, Les donneurs seront rémunérés et sélectionnés : Veut-on vraiment faire de la reproduction un marché et qu'un enfant soit « choisi » à partir d'un catalogue ?

Si l'on autorise les femmes à avoir des enfants « sans père», comment refuser ensuite aux hommes d'avoir des enfants « sans mère» ? La seule solution sera alors d'autoriser La GPA (gestation pour autrui) pourtant interdite aujourd'hui en droit français, car elle fait du corps de la femme et de l'enfant des objets que l'on peut acheter, et elle crée chez la mère comme chez l'enfant un grave traumatisme.

Le projet de loi permet aux femmes de congeler leurs ovocytes pour reporter leur projet de grossesse. Se rappelle-t-on que les chances de grossesse diminuent fortement avec l'âge et que cette technique est très coûteuse?

Le projet de loi de bioéthique élargit les possibilités de recherche sur l'embryon humain, abaissé au rang de «matériau» biologique, et des expérimentations comportant le mélange entre cellules humaines et cellules animales (création de « chimères »). Où est le respect de la dignité humaine et celui de l'animal?

La loi envisage aussi une sélection des embryons et l'élimination de ceux qui seraient porteurs d'une anomalie génétique. C'est admettre l'eugénisme, qui sacrifie les plus fragiles au lieu de les soigner. Où sont l'acceptation de la différence et la solidarité que l'on prétend défendre aujourd'hui?

La dernière version du projet de loi votée fin juillet par l'assemblée nationale en 2^e lecture a élargi l'interruption médicale de grossesse (IMG) aux cas de « détresse psychosociale». Sur la base d'un critère aussi vague on va permettre la suppression d'un enfant à naître bien portant jusqu'à la veille de l'accouchement, puisque contrairement à l'IVG qui ne peut intervenir qu'avant la 12^e semaine, l'IMG peut être pratiqué jusqu'au bout de la grossesse. Est-ce vraiment éthique???

CONCLUSION :

Le projet de loi sur la bioéthique pose de nombreuses questions de justice et d'équité. Il est bien loin d'être éthique, et n'a rien non plus d'écologique ! Il ne respecte pas la dignité des enfants, des femmes et des hommes. Ses conséquences financières vont peser sur notre système de santé. Il VA SURTOUT FAVORISER LES LABORATOIRES QUI N'ATTENDENT QUE CETTE OCCASION POUR GAGNER DE L'ARGENT en exploitant des désirs individuels. **NE LAISSONS PAS FAIRE SANS RIEN DIRE !**

Signons la pétition <https://www.mesopinions.com/petition/politique/pma-pere-papa-es/73686>

Manifestons avec le COLLECTIF MARCHONS ENFANTS

le SAMEDI 10 OCTOBRE A AIX-EN-PROVENCE !

15h à la rotonde

*
*

Vie de nos paroisses

Ils ont reçu le baptême en septembre

Judith ACUNA	Livio SCHIRRU
Andréa TAORMINA	Evan ATTARD
Aria LAISNE	Clément COMPAN
Manon ALOE	Juliette DAVID



Par le baptême, ils sont devenus filles et fils adoptifs de Dieu. Prions pour qu'ils aient la joie de découvrir l'Évangile comme une Bonne Nouvelle, pour eux-mêmes et pour les autres.

Ils se sont dit « oui » devant Dieu et devant les hommes :

William BUCKWELL et Bettina WAGNER

Seigneur, garde ces jeunes couples dans l'unité et la joie d'aimer. Donne-leur de ne jamais perdre confiance l'un dans l'autre, et de ne jamais douter de Toi.

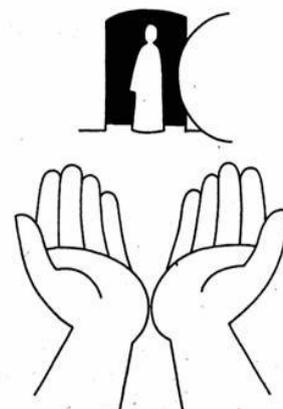


Ils ont rejoint la maison du Père :

Annie ROCHE
André HONORÉ
Mireille THIOLIÈRE
Manuel DA SILVA
Jacqueline DORY
Régine GROSJEAN
Madeleine READO

Prions pour eux:

« Donne-leur, Seigneur, le repos éternel et que brille sur eux la lumière de ta face. Qu'ils reposent en paix. Amen. »



Unité pastorale « Via Aurelia » - Accueil paroissial :

- au presbytère de Pélissanne: 10h à 11h30, du lundi au samedi. Tél: 04 90 55 02 63
- au presbytère de Lançon: lundi de 14 à 16h et jeudi de 16 à 18h. Tél: 04 90 42 80 27

ATTENTION!

A partir du 15 septembre, l'accueil à Lançon se fera à la salle paroissiale et non plus au presbytère.

Vous pouvez retrouver ce journal sur le Site internet: <https://paroisses-aixarles.fr/pabl/> 8